



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR UN
CYCLE DE CONFÉRENCES AVEC MONSIEUR
ANTHONY BELLANGER**

**DÉCISION N° DM-21-283
EN DATE DU 02 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Anthony Bellanger, résidant 4, rue de Tombouctou – 75 018 Paris – pour l'animation d'un cycle de trois conférences intitulé « Conférences – Géopolitique » les 7 octobre 2021 ; 2 février et 6 avril 2022, dont le coût par conférence est fixé à 900 € (Neuf cents euros) HT ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de prestation avec Monsieur Anthony Bellanger, résidant 4, rue de Tombouctou – 75 018 Paris – pour l'animation d'un cycle de trois conférences intitulé « Conférences – Géopolitique » les 7 octobre 2021 ; 2 février et 6 avril 2022, dont le coût par conférence est fixé à 900 € (Neuf cents euros) HT ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210802-lmc1H8764H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/08/2021 Date de Publication : 02/08/2021
